

COMMUNE DE MAGNET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 janvier 2016

L'an Deux Mil seize, le vingt-neuf janvier à 20H15, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Carole FAYOLLE, Maire,

Etaient présents: Mme Carole FAYOLLE, M. Jean-Guy GENESTE, M. Jean-Louis MERCIER, Mme Véronique TRIBOULET, M. Christian MOREAU, M. Fabrice POTHIER, M. Franck ROYER, M. Thierry MAROLLES, Mme Stéphanie BOUTROUX, Mme Bernadette KOWALEWSKI, Mme Roberte NEBOUT, M. Marc SABATIER, Mme Odile VILLENEUVE, M. Franck BERCHEM

Madame Stéphanie BOUTROUX est désignée secrétaire de séance

Délibération n° 2016/01/29/002
TRAVAUX DE VOIRIE
Voie Communale N°13 dite rue du Château des Mussets
Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental

Madame Le Maire présente le chiffrage établi par le Cabinet SERRE-HUBERT-TRUTTMANN, pour la réfection, sur une longueur de 140 m de la voie communale n° 13 dite « Rue du Château des Mussets » avec aménagement de trottoirs, places de stationnement et traitement des eaux pluviales.

Le montant global des travaux compris la maîtrise d'œuvre s'élève à la somme de 60 039.00€ HT soit 72 046.80 TTC.

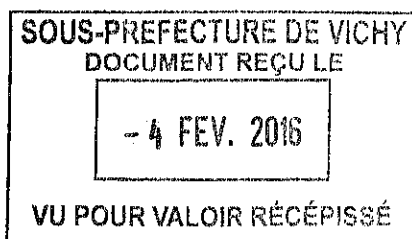
Elle propose aux membres de l'assemblée :

- 1) d'approuver cette estimation et de décider la réalisation des travaux,
- 2) de solliciter auprès du conseil départemental une subvention globalisée sur deux ans au titre du dispositif de soutien aux travaux de voirie,
- 3) D'inscrire la dépense correspondante au budget primitif 2016.
- 4) D'approuver le plan de financement suivant :

Coût des travaux	60 039.00 HT
Subvention du Conseil Départemental globalisée sur 2 ans	
Plafond de travaux 26 000x 30 % x2 =.....	15 600.00
Autofinancement	44 439.00

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions de Mme Le Maire



Pour copie conforme
Le Maire,